



Association loi 1901

Fédération Nationale des Bateaux Ecoles

BUTS

Héritière de la F. E. E. C. N. P. M.

DÉFENSE de l'activité des Établissements d'Enseignement de la conduite des Navires de Plaisance à Moteur

PROMOTION AIDE à toutes **ENTREPRISES, INITIATIVES** ou **ŒUVRES** de nature à servir ou à développer les dits intérêts.

SOUTIEN

SECRETARIAT

5 Grange Rabillaud – 39270 AUGISEY

Tél. : (33) 03 84 86 25 82

Courriel : secretaire@fnbe.fr

COMPTE RENDU REUNION

DU 07/11/2019

ENTRE LA DDT 69

ET LA FNBE

Présents :

DDT 69 : M. BANDERIER (Directeur)
M. FURRI (Directeur Adjoint)
M. CROSSONNEAU (Chef du Service Sécurité Transports)
M. BARRAUD (Responsable de l'Unité Permis et Titres de Navigation)

FNBE

M. MONNERON (Secrétaire de la FNBE)
M. TUREAUD (Ancien trésorier de la FNBE)

La réunion avait lieu à l'initiative de la DDT suite au communiqué de presse publié par la FNBE et adressé par courrier au Préfet du Rhône.

Après un bref tour de table de présentation, M. BANDERIER donne la parole à la FNBE pour son exposé. M. MONNERON représente les grandes lignes du communiqué de presse publié et demande quelles sont les mesures prises par la DDT.

Chaque intervenant de la DDT présente alors les constats et mesures prises :

- ◆ le nombre d'agents affecté à l'unité ne variera pas ;
- ◆ le poste d'adjoint plaisance actuellement vacant sera pourvu avant la fin de l'année ;
- ◆ le remplacement de madame HEBERT sera effectif au mois de mars ;
- ◆ les sessions déportées sur les territoires reprendront en 2020 ;
- ◆ les sessions 140 places en test en décembre seront (si le test est positif) généralisées sur le site de Lyon. Ces sessions sont conduites par un seul agent ;
- ◆ arrêt de la gestion des dossiers papiers, passage au 100 % numérique (la DDT 69 était la dernière à pratiquer la gestion papier) ;
- ◆ nettoyage de la base de données (suppression des dossiers antérieurs à un millésime donné) ;
- ◆ réaffectation aux bateaux écoles par choix aléatoire des places libérées 10 jours avant l'examen.

En outre, la DDT a pu identifier que sur les 1900 places d'examens proposées lors de la séance d'inscription du 4/11 dernier, au moins 250 dossiers sont clairement des faux destinés à occuper des places pour le futur, ce qui perturbe grandement le processus d'inscription.

Elle regrette aussi l'agression dont a fait l'objet un de ses agents au cours d'un examen en septembre.

.../...

...

La FNBE a formulé les observations complémentaires suivantes de nature à améliorer la gestion globale de l'unité :

- ◆ validation à l'entrée des dossiers et non attente sur plus de 2 mois ;
- ◆ inscription à l'entrée des dossiers aux sessions d'examens (la DDT pense que cela représenterait un surcroît de travail à cause de nombreuse annulation) ;
- ◆ création de 2 à 3 dossiers génériques officiels par bateau école pour des situations particulières (la FNBE présente un exemple) afin de permettre des réservations temporaires de places (officialisation de dossiers fictifs en contrepartie de l'abandon des faux dossiers actuels (la DDT s'engage à étudier la proposition) ;
- ◆ création d'un calendrier officiel des jours d'ouverture des inscriptions (La FNBE suggère 6 séances par an à dates fixes, par exemple les premiers lundis des mois impairs) permettant aux bateaux écoles de réserver leurs dates à l'avance ;
- ◆ revoir la répartition des séances dans les différents centres d'examens en fonction soit de la population concernée (étude fournie par la FNBE) soit de la demande réelle (étude à faire par la DDT) ;
- ◆ prendre en compte le caractère saisonnier de l'activité en renforçant l'offre de place au printemps et à l'automne ;
- ◆ renforcer l'offre hauturière ;
- ◆ prévoir un nombre de réunion communes DDT/Organisations syndicales plus conséquent afin de travailler ensemble sur les évolutions de gestion.

Au terme des débats M. BANDERIER informe la FNBE que le Préfet fera une réponse écrite au courrier qui lui a été adressé.

Dans l'ensemble et après la réunion, Les délégués de la FNBE constatent que, si les effectifs n'évoluent malheureusement pas, la DDT 69 s'est montrée à l'écoute de nos griefs et de nos propositions.

Force cependant est de constater que le service tourne en surrégime (*Cf. horaire des mails de résultats d'examens du 06/11/19 publié à 20h12 le 7/11*) et que lors de notre visite, aucun des agents n'étaient présents à leur poste de travail dans les bureaux...

Le secrétaire Pierre-Paul MONNERON